



Prévention et santé au travail en Mayenne

Notre projet

2026-2030

A large circular graphic on the right side of the page. It features a close-up photograph of a person's hand holding a blue stethoscope. The person is wearing a white lab coat and a yellow high-visibility vest. The background is blurred, showing other people in a clinical or industrial setting. The circle is partially covered by a green semi-circle on the left and a blue semi-circle on the right.

horizons
2030

L'édito

**Donner un sens
et du sens à notre action collective !**

Notre Projet HORIZONS 2030 est avant tout une aventure humaine.

Il est né d'une conviction partagée : **donner du sens et un sens à notre action**. De façon participative, nous avons construit une vision claire, fidèle à notre ADN, à nos valeurs, et à la mission qui nous anime au quotidien : **agir durablement en faveur de la Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail en Mayenne**.

Ce projet a pour ambition de **féderer nos équipes et tout notre écosystème**, de **renforcer les 3 missions de notre Offre socle**, tout en valorisant **notre Offre complémentaire et notre Offre spécifique**, afin de répondre aux besoins des entreprises mayennaises et de leurs salariés.

Il nous permet également de **parler le même langage que l'Entreprise**, d'adapter en permanence nos actions aux **réalités du terrain** et de mieux répondre à **notre cadre réglementaire**.

HORIZONS 2030 vise aussi à **garantir la pérennité de Claréo et de son modèle économique**, en ancrant notre action dans le long terme, dans une logique de cohérence, d'efficacité et de proximité.

Tous ensemble, décuplons nos énergies et favorisons le progrès dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail en Mayenne.



Karine Douzami
Directrice Générale



Béatrice Racine
Présidente

horizons
2030

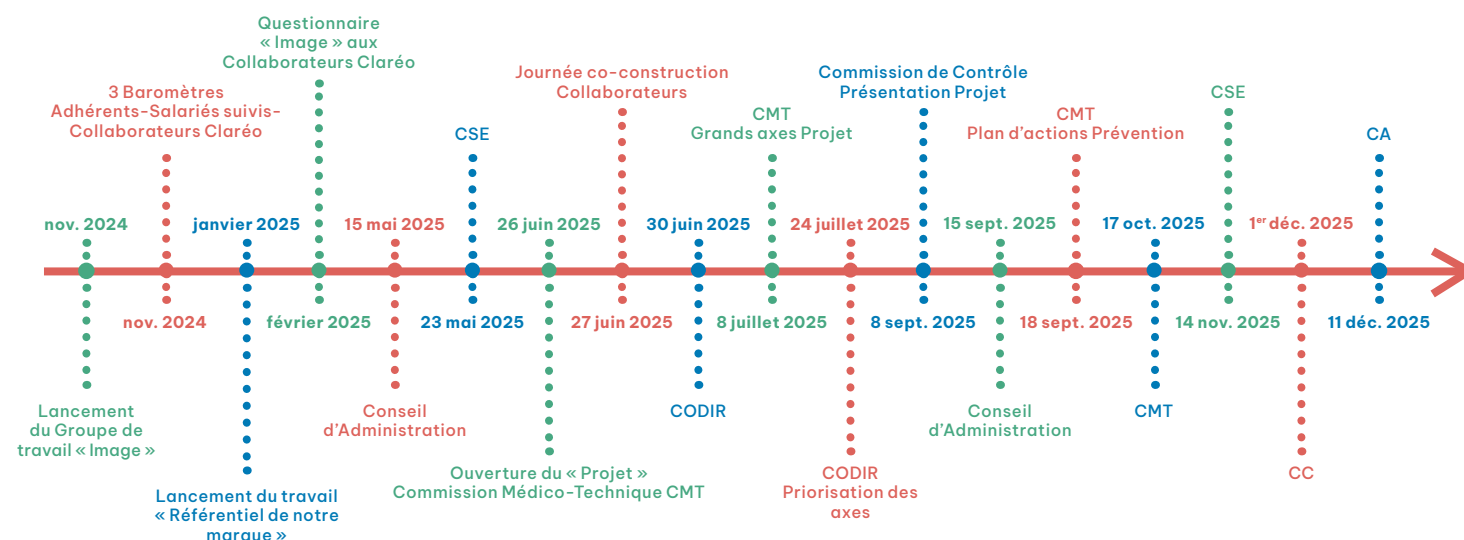
La construction

HORIZONS 2030 est une démarche participative qui fédère toutes nos parties prenantes autour d'une vision commune. Elle incarne notre volonté de **bâtir ensemble l'avenir de Claréo**, au service du territoire mayennais et dans le respect de nos engagements réglementaires.

Décliné en **plans d'actions annuels**, ce projet trace une **ligne de conduite** fondée sur la responsabilisation et le partage des bonnes pratiques.



Une année de construction collaborative



Notre Manifeste

Ce manifeste exprime ce à quoi nous croyons au sein de Claréo. Il nous inspire. Il mobilise nos énergies et concentre nos attentions sur notre mission.



L'HOMME EST LE CŒUR DE L'ENTREPRISE

Son travail est une source de richesse et d'épanouissement, à la fois pour lui-même et pour l'entreprise. Il ne doit en aucun cas nuire à sa santé, bien au contraire.

LA SOCIÉTÉ PROTÈGE, L'HOMME DÉVELOPPE

Préserver la santé des salariés et des employeurs, acteurs essentiels de la performance et de la pérennité des entreprises, est fondamental pour le développement de notre société.



UNE SYNERGIE HARMONIEUSE

Cet enjeu repose sur la création d'une synergie harmonieuse, centrée sur la Prévention des Risques Professionnels, alliant protection et engagement entre tous les acteurs de l'entreprise.

horizons
2030

Notre Vision 2030

- **Être un acteur de confiance, reconnu et incontournable** de la Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail en Mayenne.
- **Faire référence** auprès de l'ensemble des partenaires de notre écosystème.
- **Assurer la pérennité de Claréo** fondé sur la mutualisation des ressources au bénéfice de toutes les entreprises adhérentes.

Notre vision globale pour une santé durable au travail s'applique à toutes nos parties prenantes :



VISION POUR NOS ADHÉRENTS

Des Adhérents convaincus par la qualité de l'Offre de Services de Claréo :

Grâce à l'accompagnement de Claréo, les entreprises adhérentes investissent de façon responsable dans la Prévention des Risques Professionnels et la Santé au Travail, en faisant de ces enjeux un levier de performance sociale, sociétale, économique et environnementale.



VISION POUR LES SALARIÉS SUIVIS

Des Salariés suivis régulièrement par des services Claréo accessibles et personnalisés :

Claréo est reconnu comme un allié de prévention performant et sécurisé par tous les salariés des adhérents.

horizons
2030



VISION POUR NOS COLLABORATEURS ET NOTRE ORGANISATION

Des collaborateurs « tous ambassadeurs », engagés et fiers de collaborer à Claréo :

Vivant, attractif et innovant, Claréo développe les compétences et adapte l'organisation, les conditions de travail et ses outils aux enjeux. Il renforce les synergies entre tous avec bienveillance et respect.



VISION AVEC NOS PARTENAIRES ET POUR NOTRE TERRITOIRE

Claréo incontournable dans la Prévention des Risques Professionnels et la Santé au Travail auprès de Partenaires :

Les acteurs du territoire et les institutions ont adopté un véritable « réflexe Claréo » pour tous les sujets liés à la prévention des risques et de la désinsertion professionnelle, à la Santé au Travail et, plus largement, à la santé publique. Cette reconnaissance renforce la dynamique collective et la mutualisation des forces et ressources consacrées à cette cause.

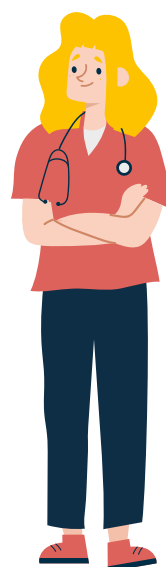
horizons
2030

Notre Métier

Organisation vivante, proactive, en veille permanente dans les domaines de la Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail, Claréo :

- **éclaire et conseille** les entreprises,
- **accompagne pour protéger** les Adhérents et la santé des Salariés suivis,
- milite, en particulier, pour **faire de la Prévention Primaire un enjeu prioritaire** intégré dans chaque entreprise,

en favorisant des environnements de travail sains, durables, sources d'efficacité pour tous et d'équilibre pour l'ensemble du territoire mayennais.



Notre raison d'être

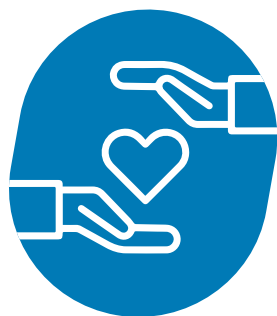
Être l'accompagnateur privilégié des entreprises et de leurs parties prenantes pour construire une culture durable de la prévention des risques et de la Santé au Travail.

Né de la volonté des entreprises mayennaises, Claréo – Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises – est une association à but non lucratif. Il **mutualise des compétences spécifiques pour accompagner et conseiller sur les risques professionnels** et préserver la santé des travailleurs, dans le respect du cadre réglementaire.



Nos 4 Valeurs

Nos valeurs sont au cœur de notre culture et guident nos comportements au quotidien. Elles représentent les convictions profondes qui unissent les femmes et les hommes de Claréo.



ENGAGEMENT

Protection | Proximité | Écoute active | Co-construction

L'engagement incarne notre volonté immuable de donner le meilleur de nous-mêmes pour prévenir les risques professionnels et préserver la Santé au Travail. Inscrit dans notre ADN, il exprime notre détermination à protéger les femmes et les hommes dans leur milieu professionnel et l'entreprise en tant qu'entité. Véritable vocation, il se vit dans les actes de chacun. Il nourrit une dynamique de co-construction de solutions globales, adaptées aux spécificités de chaque Adhèrent et de chaque Salarié suivi.



ESPRIT D'ÉCLAIREUR

Expertise | Facilitateur | Ouverture | Adaptabilité

Nous décryptons les enjeux prévention-santé-travail avec discernement pour éclairer, de manière experte, les actions de nos Adhérents et des Salariés suivis, anticiper les risques et façonner des environnements de travail durables et sains. Cet esprit nous engage ainsi à élever nos compétences-clés en permanence, à savoir écouter, comprendre et transmettre pour accompagner chaque situation avec efficacité, pédagogie et humanité.



ÉQUITÉ

Éthique | Impartialité | Confidentialité | Fiabilité

L'équité est au cœur de nos pratiques, tant internes qu'externes. Elle s'applique à l'accompagnement de toutes nos entreprises adhérentes quels que soient leur taille et leur secteur. Elle est l'expression concrète de notre éthique qui conduit nos décisions avec impartialité, respect des personnes et de la réglementation, en garantissant la confidentialité des informations (médicales, personnelles et professionnelles). Elle renforce la confiance que nous construisons chaque jour avec nos Adhérents, Salariés et Partenaires sur l'ensemble de notre territoire, sans distinction et avec justesse.



FORCE DU COLLECTIF

Synergie | Cohésion | Coopération durable | Respect

Nous formons une équipe pluridisciplinaire, complémentaire et solidaire. Ensemble, nous avançons avec bienveillance, respect, plaisir à travailler en équipe, en partageant nos compétences médicales, techniques, organisationnelles. Nos analyses croisées nous aident à proposer des réponses complètes et sur-mesure, au service de la Prévention Primaire et de la Santé au Travail en Mayenne.

Notre Stratégie

La définition de notre stratégie s'appuie, en premier lieu, sur l'observation et l'analyse de nos données statistiques et de nos données terrain. Cet extrait issu des sources officielles citées et de notre système d'information PADOA illustre les tendances mayennaises.

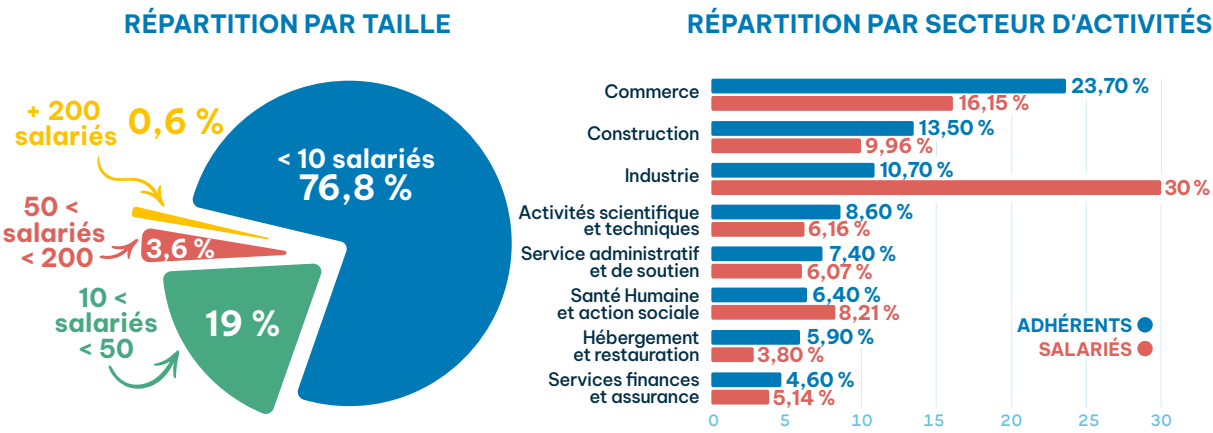
• LE POSITIONNEMENT DE LA MAYENNE SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL ET NATIONAL

Données générales	France	Pays de la Loire	Claréo
Nb Entreprises suivies	1 443 584	90 883	6 510
Nb Salariés suivis	18 481 856	1 118 621	74 208
Nb Médecins du travail	4 224	215	8 / 7,4 ETP
Nb Infirmier(e)s	3 177	230	17

Sources : DGT 2023 Chiffres couvrant les SPSTI (hors services autonomes de prévention et de Santé au Travail intégrés dans les grandes entreprises) – PRESANSE Pays de la Loire – Rapport d'activités Claréo 31 décembre 2024

● IDÉE-FORCE : La Mayenne souffre d'un manque d'attractivité pour l'installation de médecins du travail. Chaque médecin du travail doit suivre 10 000 salariés en moyenne contre 5 200 en région et 4 200 en moyenne en France.

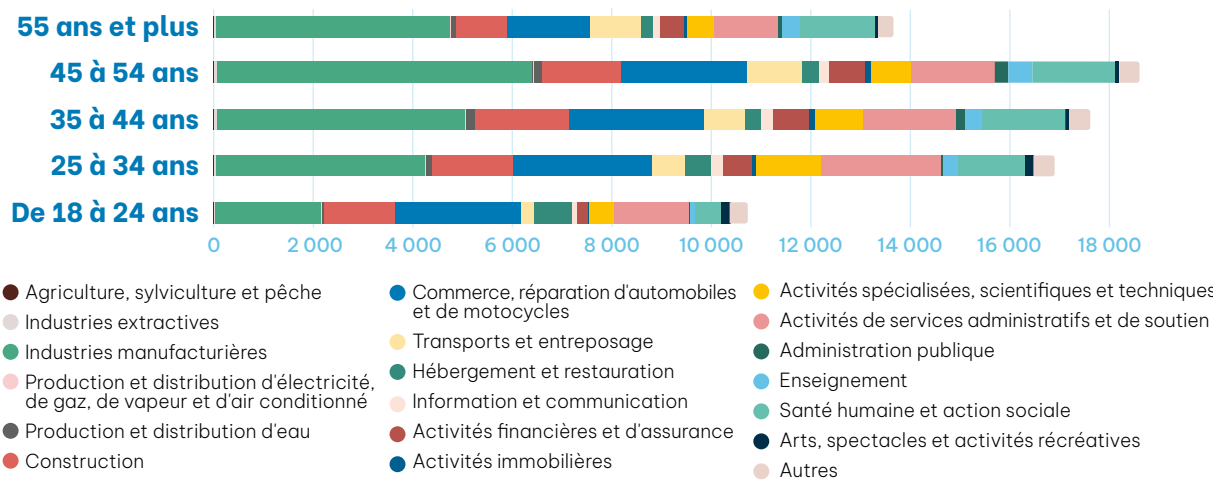
• LES 8 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉS REPRÉSENTATIFS DES ADHÉRENTS CLARÉO



● IDÉE-FORCE : En Mayenne, on observe un fort déséquilibre entre les secteurs et les tailles d'entreprises : l'industrie regroupe à elle seule 30 % des salariés, tandis que les TPE de moins de 10 salariés dominent largement le tissu entrepreneurial (77 %).

• LA PYRAMIDE DES ÂGES DE NOS SALARIÉS SUIVIS À CLARÉO

RÉPARTITION DES SALARIÉS SUIVIS PAR TRANCHE D'ÂGE ET SECTEURS D'ACTIVITÉS



● IDÉE-FORCE : Les tranches au-delà des 45 ans représentent 32 000 salariés soit 42 % des Salariés suivis. Cette population est particulièrement sensible aux TMS, aux risques émergents liés à l'évolution des technologies et à la désinsertion professionnelle. La préservation des ressources humaines dans les entreprises mayennaises et, par conséquent, l'équilibre économique de l'ensemble du territoire sont autant d'enjeux pour orienter les actions de Claréo vers la Prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle.

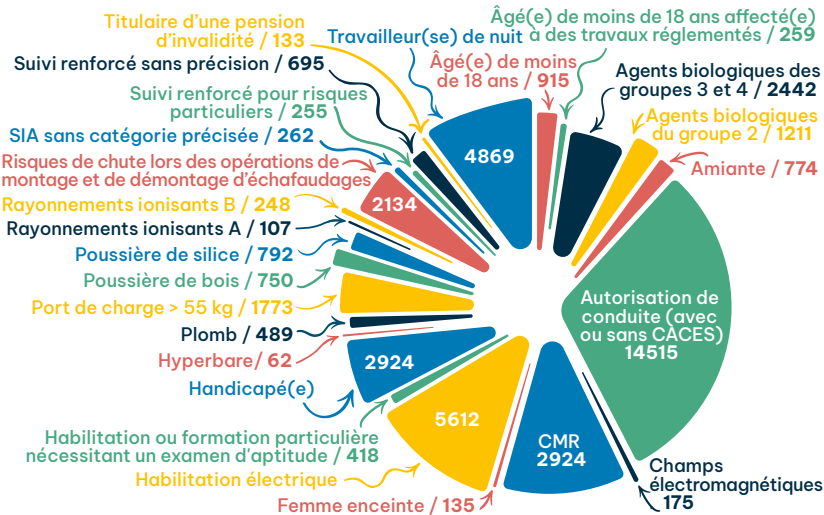
• LA VENTILATION DES ARRÊTS DE TRAVAIL

Types d'arrêts / an	France	Pays de la Loire	Mayenne
Nb Accidents du travail :	555 803	40 000	2 800
Nb journées perdues	51 089 373	2 730 053	192 000 / 192 ETP
Nb décès	759	35	6
Indice de fréq. AT/1 000	26,8	33,1	31,3
Nb Maladies Pro. reconnues :	47 434	4 776	400
Nb journées perdues	-	1 652 751	132 000
Maladies Pro. / TMS	41 937 / 88 %	4 385 / 91 %	363 / 91 %
Maladies Pro. / Amiante	1 895 / 3 %	151 / 3 %	9 / 2 %
Nb Accidents de trajet :	94 023	5 500	350
Nb décès	92	18	5

Sources : Carsat - 31 décembre 2023

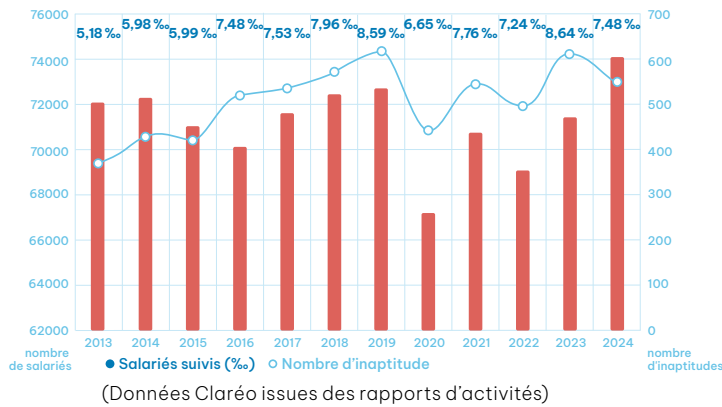
● IDÉE-FORCE : En Mayenne, les accidents du travail et l'indice de fréquence sont plus élevés que la moyenne nationale. Les TMS représentent 91 % des maladies professionnelles. Les 192 000 journées perdues pèsent sur l'activité locale. De plus, les accidents de trajet confirment l'importance du risque routier. Il est donc prioritaire de renforcer la prévention auprès de nos adhérents (sensibilisations, formations...).

• LES DÉTERMINANTS D'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS SUIVIS À CLARÉO



Idée-force : Ces données sont antérieures à la réforme du 01/10/2025 sur les autorisations de conduite et les habilitations électriques. Au 31/12/2024 en Mayenne, 61,5 % des salariés étaient en suivi individuel simple (SIS), 31 % en suivi individuel renforcé (SIR) et 7,5 % en suivi individuel adapté (SIA). Ces données appellent à adapter en permanence les ressources médicales et préventives du service pour répondre à une demande croissante et plus technique, tout en renforçant la Prévention Primaire auprès des entreprises les plus exposées.

• LES INAPTITUDES



Nb de personnes déclarées inaptes (milliers) en France	138,2
Part des Salariés suivis (‰)	7,5 ‰
% salariés inaptes avec dispense de reclassement	43 %
% inapte suite à visite de reprise	75 %

En Mayenne, l'ensemble des visites réalisées par les médecins Claréo ont donné lieu à :

- 4,8 % d'inaptitudes en 2022
- 6,7 % d'inaptitudes en 2023
- 5,5 % d'inaptitudes en 2024

Idée-force : La baisse des inaptitudes en 2020 est due à la période de Covid qui a éloigné les personnes de leur lieu de travail et diminué le nombre de visites médicales. En Mayenne, l'ensemble des visites réalisées par les médecins ont donné lieu à 4,8 % d'inaptitudes en 2022, 6,7 % en 2023 et 5,5 % en 2024, année qui a été marquée par l'arrivée de nouveaux médecins du travail et par le rattrapage des visites de reprise et pré-reprise dans le cadre du Plan de Continuité de l'Activité Médicale.

• LES ADDICTIONS

En France, 8,6 % des salariés sont en difficulté avec l'alcool et 7 % avec le cannabis. Le risque d'accident du travail est multiplié par 2 chez les consommateurs réguliers d'alcool. Les dépistages positifs (alcool et stupéfiants) ont doublé depuis 2017, passant de 2,6 % à 5,3 %. De 2017 à 2025, on a observé une augmentation de 107 % des cas positifs d'alcool ou de stupéfiants sur le lieu de travail et 13 fois plus de cas positifs à la cocaïne. En Pays de la Loire, 27,9 % des adultes dé-

passent les repères de consommation d'alcool à moindre risque de 22 % au-dessus de la moyenne. 16,1 % des jeunes de 17 ans consomment du cannabis chaque mois. En Mayenne, 10,5 % des actifs déclarent une consommation quotidienne d'alcool, et 15 % des accidents du travail passés aux urgences du Centre Hospitalier de Laval impliquent un taux d'alcool positif. Sources : OFDT. 2023 - INRS 2023 - Préventica 2024 - RIAM 2025

Idée-force : Ces chiffres montrent un enjeu fort pour la prévention des conduites addictives en entreprise, tant sur les plans sécurité, santé que performance collective.

• LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

En France, les RPS progressent nettement : les maladies psychiques d'origine professionnelle ont augmenté de + 25 % en 2023 et 12 000 accidents du travail leur sont liés. Près d'un actif sur deux déclare devoir se dépêcher (45 %) et plus d'un quart doit cacher ses émotions (27 %),

traduisant une forte pression émotionnelle et temporelle. De plus, 30 % des salariés disent avoir subi un comportement hostile au travail. Ces facteurs favorisent stress, fatigue mentale et désengagement. Dans les Pays de la Loire, la CARSAT observe une tendance similaire.

Sources : Dares 2023 - Carsat 2023

Idée-force : Les entreprises investissant dans la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) constatent jusqu'à 71 % d'amélioration de la santé mentale de leurs salariés, confirmant l'efficacité de la prévention des RPS et la pertinence d'un accompagnement ciblé par l'équipe pluridisciplinaire de Claréo.

Les 7 actions définies comme priorités sur le territoire mayennais, d'ici 2030

Observer | Analyser | Partager | Planifier | Agir

La définition de notre stratégie s'appuie sur notre connaissance du terrain et des spécificités des entreprises mayennaises. Ces observations sont enrichies par une veille constante effectuée dans notre domaine et par les informations officielles délivrées par les services de l'État sur la Prévention des Risques Professionnels et la Santé au Travail.

Ces données sont complétées par des enquêtes menées auprès de nos Adhérents et de leurs salariés et auprès de nos collaborateurs. Elles sont analysées en Commission Médico-Technique (CMT), force de propositions pour toutes les actions à déployer d'ici 2030.

Au final, notre stratégie est organisée autour des 30 axes stratégiques et de 7 fiches affectées aux risques prioritaires identifiés.

Actions identifiées par le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2025-2029) :

1. Prévention de la désinsertion professionnelle.
2. Prévention du risque Radon.
3. Montée en compétences des infirmières : parcours de formation en pratique renforcée en risques professionnels.

Actions identifiées par nos équipes sur le terrain :

4. Les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).
5. Les risques psychosociaux.
6. Les risques émergents (organisation du travail, télétravail, IA...).
7. Les addictions.



Nos Axes stratégiques



POUR NOS ADHÉRENTS

- **Axe 1 : Mettre tout en œuvre pour garantir l'Offre socle pour tous nos adhérents** sur la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de l'état de santé des salariés suivis et la prévention de la désinsertion professionnelle, déployer une Offre aux Dirigeants Non-Salariés (DNS).
- **Axe 2 : Développer la proximité** pour personnaliser la relation à l'Adhérent, en particulier vers les TPE.
- **Axe 3 : 100 % des entreprises** disposent d'une Fiche Entreprise (FE).
- **Axe 4 : Être plus lisible et plus visible** sur nos missions, et faire connaître Claréo comme un « service Ressources ».
- **Axe 5 : Prioriser les actions en milieu de travail** (AMT) en veillant à ce que chaque adhérent bénéficie d'une Action de Prévention Primaire (APP) au moins tous les 4 ans.
- **Axe 6 : Être éclairé** en sensibilisant à la Prévention Primaire en entreprise et à la montée en compétences, dans le domaine, des professionnels chez nos Adhérents.
- **Axe 7 : Innover** régulièrement pour améliorer en permanence notre Offre de Services et répondre à la demande.
- **Axe 8 : Déployer des solutions numériques évolutives** garantissant des données fiables, sécurisées pour les utilisateurs, conformes aux exigences réglementaires, afin de favoriser une meilleure appropriation des enjeux et un accompagnement efficace au quotidien.
- **Axe 9 : Mesurer la qualité du service rendu** en s'intéressant aux impacts et aux bénéfices de chaque action mise en œuvre.



POUR LES SALARIÉS SUIVIS

- **Axe 10 : Mettre tout en œuvre pour garantir l'Offre socle** pour tous les Salariés suivis.
- **Axe 11 : Faire du salarié le premier acteur de sa santé et de la prévention dans son environnement de travail**, en l'informant sur les risques professionnels potentiels associés.
- **Axe 12 : Redéfinir le Parcours Salariés suivis** à Claréo et le rendre attractif à tous les niveaux de la relation avec nos services, qu'elle soit physique ou à distance.
- **Axe 13 : Être plus lisible et plus visible** auprès des Salariés suivis, en déployant une communication adaptée.
- **Axe 14 : Militer pour un rapprochement Santé au Travail et Santé publique** pour simplifier et renforcer l'accompagnement de chaque Salarié suivi.
- **Axe 15 : Être proactif** dans la détection précoce des risques pour améliorer la prévention de l'usure professionnelle et la prévention de la désinsertion professionnelle.
- **Axe 16 : Faire de la Prévention Primaire un fer de lance** de nos plans d'actions.

“

La fiabilité du regard Santé sur chaque parcours professionnel

”



“

Prévention des Risques et Santé au Travail = Performance

”



POUR NOS COLLABORATEURS ET NOTRE ORGANISATION

- **Axe 17 : Faire vivre notre Démarche Qualité** et obtenir notre Certification Niveau 3 au plus tard en 2030.
- **Axe 18 : Rendre Claréo attractif** pour recruter des compétences dans tous les domaines en confortant notre marque employeur.
- **Axe 19 : Harmoniser nos pratiques** afin de garantir un service professionnel et équitable pour tous.
- **Axe 20 : Promouvoir le travail pluridisciplinaire et le travail d'équipe** pour mutualiser les bonnes pratiques et la réussite de projets communs.
- **Axe 21 : Adapter en permanence** notre organisation, nos équipes et nos équipements aux besoins du terrain en intégrant de nouveaux outils et méthodes comme source d'efficacité et de productivité.
- **Axe 22 : Faire de la formation et de la veille professionnelle**, un levier de performance, de motivation et de renforcement permanent des savoirs.
- **Axe 23 : Innover dans tous les domaines** (organisation, compétences, actions, management...) en stimulant la créativité des équipes.
- **Axe 24 : Favoriser une dynamique interne engageante** au service du « tous acteurs de la cohésion d'équipe et la convivialité ».
- **Axe 25 : Définir un Plan QVCT** (Qualité de Vie et Conditions de Travail) qui conjugue performance et bien-être au travail.



“

Être tous Ambassadeurs !

”

horizons
2030



AVEC NOS PARTENAIRES ET POUR NOTRE TERRITOIRE

- **Axe 26 : Renforcer les partenariats** au service de nos missions en créant ou en participant à des actions communes sur le territoire.
- **Axe 27 : Initier de nouvelles alliances** pour porter ensemble une ambition commune au service de notre vocation.
- **Axe 28 : Mieux connaître notre écosystème** pour identifier la valeur ajoutée de chaque acteur, flécher nos ressources avec pertinence et gagner en efficacité.
- **Axe 29 : Clarifier notre communication et nos intentions** auprès de tous nos partenaires avec un discours adapté à chacun.
- **Axe 30 : S'ouvrir aux jeunes de l'apprentissage et de l'enseignement supérieur** et les sensibiliser à la Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail.

“

Développer le réflexe Claréo en Mayenne

”

horizons
2030

Nos Démarches transverses

Ces démarches transverses guident la performance de nos actions et la bonne marche générale de notre Service de Prévention et de la Santé au Travail Interprofessionnel (SPSTI).

Elles constituent les moyens communs pour atteindre nos engagements dans tous les domaines et dans tous les services.

Démarche Qualité

La Qualité, c'est l'affaire de tous !

S'engager dans une démarche d'amélioration continue, c'est affirmer notre exigence et notre cohérence collective. C'est garantir que nous avançons ensemble avec des pratiques harmonisées et optimisées.

L'obtention de la **Certification AFNOR SPEC 2217 Niveau 1** en 2025 marque une **étape importante** de ce chemin. Elle symbolise notre progrès collectif et nous projette déjà vers un objectif ambitieux : **atteindre le Niveau 3 de cette certification d'ici 2030.**



Empreinte RSE

Par nature, l'ADN de Claréo est RSE.

La mission de Claréo s'enracine naturellement dans **le social, le sociétal et l'économique** de son territoire : c'est une part essentielle de notre identité.

Agir pour la Prévention des Risques Professionnels et la Santé au Travail, c'est déjà œuvrer pour l'humain et pour le collectif. Fidèles à cette vocation, nous choisissons de **renforcer notre engagement** tout en **réduisant notre empreinte environnementale**, en intégrant cette exigence dans chacun de nos gestes, chaque jour.

horizons
2030



Communication

La Communication pour avancer plus vite et plus loin.

Rendre Claréo **visible et lisible** est un enjeu partagé par tous. La communication constitue un véritable **levier de cohésion interne et de crédibilité externe**, en valorisant nos actions et nos réussites. Elle **renforce notre attractivité**, soutient nos partenariats et fait rayonner notre engagement sur le territoire.

Mieux communiquer, c'est **avancer ensemble, plus vite et plus fort**, au service de notre mission commune.



Innovation & digitalisation maîtrisée

Des outils pour simplifier, être créatif, dégager du temps utile à notre mission.

Depuis 2022, nous investissons sans relâche pour **simplifier, automatiser et fiabiliser** nos processus (PADOA, noa...). L'ouverture et l'analyse des données deviennent des leviers majeurs pour **mieux accompagner nos Adhérents et les Salariés suivis**, tout en garantissant **la sécurité et la qualité des informations**. Chaque nouvel outil déployé vise un même objectif : **gagner en efficacité et en professionnalisme**.

Car innover, c'est avant tout **renforcer notre capacité d'action et faire évoluer notre mission au service de la Prévention des Risques Professionnels et de la Santé au Travail**.

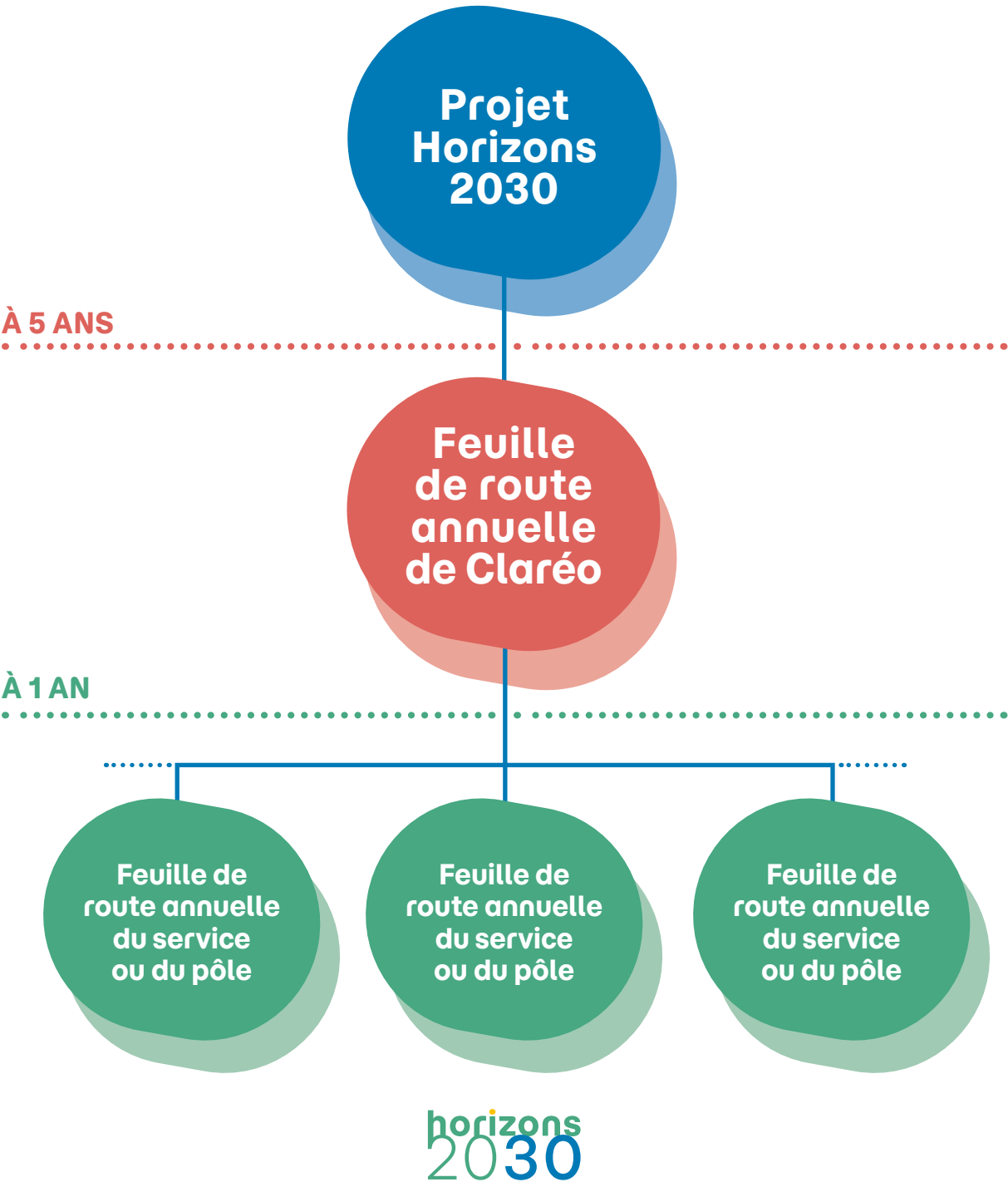


horizons
2030

Un Projet à 5 ans déclinable

Le projet est une démarche collaborative qui se vit au quotidien et qui constitue un outil de management pour tous. Sa vision et ses axes stratégiques se déploient en plans d’actions annuels, appelés « feuilles de route » qui vont nourrir sa réalisation pas à pas, étape après étape.

La contribution de chacun est au cœur de la réussite de notre projet.



Liste de fiches annexes :

- Organisation
 - Gouvernance
 - Organigramme
 - Offre de services
- Actions CPOM
 1. Prévention de la désinsertion professionnelle 1A/1B
 2. Risque Radon
 3. Parcours de formation infirmiers/ières
- Actions prioritaires Claréo
 4. Troubles Musculo-Squelettiques
 5. Risques psychosociaux
 6. Risques émergents
 7. Conduites addictives

Siège social

51 rue du Chef de Bataillon Henri Gélet
CS 26151
53062 LAVAL Cedex 9
Tél : 02 43 59 09 60

